

appelle *Natifs* ceux des habitans qui sont seulement nés dans le Territoire de la République, & ne jouissent pas du droit de Bourgeoisie. Ils s'étoient, pour la plupart, déclarés en faveur des Bourgeois lors des dernières disputes, dans l'espérance d'obtenir quelques privilèges qu'on leur a refusés lorsque les troubles ont été apaisés. Ils se sont plaints hautement, & ont paru déterminés à employer toutes sortes de moyens pour obtenir la satisfaction qu'ils prétendent leur être dûë. Un de leurs Chefs ayant été, pour quelque délit, condamné par le Conseil à plusieurs mois de prison domestique, fut après ce jugement mené chez lui en triomphe au milieu des acclamations d'une grande multitude de ses partisans. Quelques Bourgeois ayant prétendu avoir connoissance d'un complot formé par les Natifs & dont on ne connoissoit pas pour lors l'objet, en ont informé le Conseil, qui a donné des ordres pour employer la force militaire à prévenir l'exécution de ce complot supposé. En conséquence les Bourgeois ont pris les armes & se sont rendus dans l'assemblée des Natifs pour les disperser. Quelques-uns de ceux-ci ayant voulu faire de la résistance, on a tiré sur eux, & il y en a eu trois de tués & plusieurs de blessés : des femmes mêmes ont été maltraitées par la Garde Bourgeoise ; tous les Natifs ont été ensuite desarmés. De-là une confusion & des allarmes universelles dans la Ville ; & jusques-là il étoit difficile de prévoir quelles seroient les suites de cette disposition des esprits qui sont à présent apaisés par le bannissement de huit des principaux auteurs de l'émeute ; & la tranquillité s'en trouvant rétablie, le Conseil, pour la rendre durable, a jugé à propos